

YouTube, iTunes, et LastFM... les plus 'blacklistés' en entreprise

Toralv Dirro, expert en stratégie de sécurité pour McAfee Avert Labs indique: « *Les limites entre le travail et le divertissement s'estompent, mais ce n'est pas une excuse pour mettre en danger l'entreprise. Les professionnels de l'informatique doivent trouver un difficile équilibre entre les besoins de l'entreprise et ceux des employés. L'option la plus réaliste consiste à mettre en place des règles d'utilisation équitables et à apprendre aux employés à utiliser ces sites d'une manière sûre.* »

L'étude révèle que les Suédois sont les plus laxistes, 57% des professionnels de l'informatique ne limitant pas l'accès accordé aux employés. Au contraire, le Royaume-Uni est le plus strict, seulement 28% des responsables ne verrouillant pas l'accès. La France se situe quant à elle dans la bonne moyenne avec un taux de **39 %**.

L'étude a été conduite par ICM research auprès de 1.049 professionnels de l'informatique, au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Pologne, en Espagne, en Suède, en Autriche et en Suisse.

Les sites les plus bloqués

Les URL de téléchargements de musique (comme iTunes) et celles de rencontres arrivent en première place.

Leur accès étant bloqué par **36%** des entreprises. 24% d'entre elles placent en première position les communautés de musique en ligne (telles que Last.fm) et les sites de vidéos (YouTube).

Seulement 21% des entreprises bloquent les sites de réseaux sociaux (Facebook ou MySpace), malgré les risques importants que représentent l'infection par virus et l'apparition de spam.

Contrairement à ce que pensent les employés, l'objectif des responsables informatiques n'est pas de les empêcher de passer leur temps sur Facebook ou de mettre à jour leurs catalogues de musiques pendant leurs heures de travail.

Ils craignent bien davantage que ces sites ne favorisent la propagation des virus (57%) et la diffusion du spam (54%). Enfin, les personnes consultées mentionnent le risque important de perte financière, citant l'indisponibilité et les fraudes comme étant leurs préoccupations majeures en cas de problème de sécurité informatique.

L'étude révèle que les systèmes désignés comme les plus dangereux, mis à part les téléchargements musicaux et les rencontres par Internet, sont la messagerie instantanée, les sites de réseaux sociaux et les messageries Web.